Bordeaux, le 5 juillet 2018

À l’attention des parents d’élèves

Objet : restauration rentrée 2018

Madame, Monsieur,

À la rentrée de septembre 2018, la société Aquitaine de Restauration accueillera vos enfants au self ou à la cafétéria (foyer). Deux options sont possibles :

* Option 1 (demi-pensionnaire) : le jeune s’engage à manger du lundi au vendredi sur les périodes scolaires hors stage(s) professionnel(s). Ce forfait annuel permet de bénéficier d’un repas complet (une entrée, un plat et un dessert) pour la somme de 4,50 euros. Pour information, le prix de ce repas complet est de 4,90 euros hors engagement annuel.

Au verso de cette lettre, vous trouverez le coût annuel pour chaque élève en fonction de sa formation et de son temps de présence théorique. Si le jeune souhaite consommer d’autres aliments ou boissons, en dehors de son menu complet, il doit avoir crédité sa carte lors d’un passage en caisse.

* Option 2 (à la carte) : vous payez exclusivement ce que le jeune consomme. La carte est créditée lors d’un passage en caisse par un paiement en chèque, en carte bleue ou en espèces. Pour l’ouverture de la carte, un chèque de 10 euros est demandé le jour de la rentrée.

Nous vous invitons à compléter le coupon au verso de ce courrier pour nous informer de l’option que vous retenez pour l’année scolaire 2018/2019. L’option 1 (demi-pensionnaire) ne peut être choisie qu’avant le 24 août et l’est pour l’année entière.

Nous vous rappelons que les aliments achetés à l’extérieur de l’établissement et les paniers repas préparés à la maison sont interdits au sein de l’établissement pour des questions d’hygiène et de santé publique.

Si un jeune rencontre une difficulté pour manger sur le temps du midi, il peut se signaler auprès de la direction qui prendra le temps d’examiner la situation.

Restant à votre disposition pour toute question complémentaire, nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos sincères salutations.

Yann MARTEAU  
Chef d’établissement